

La cellule Aide handicap école du Ministère de l'Education nationale vous répond : - dans les académies avec des cellules d'accueil départementales. Numéros

[ici](#)

- la cellule nationale intervient en appui des familles et des jeunes au 0 800 730 123 (ce numéro est accessible aux personnes sourdes et malentendantes)

Vous pouvez aussi écrire à : aidehandicapecole@education.gouv.fr

Vous entrez dans l'enseignement supérieur ?

La phase complémentaire de Parcoursup continue. Vous avez jusqu'au 11 septembre pour formuler vos vœux. Attention pour toute proposition reçue, vous devez répondre dans un délai de 2 jours !

Vous pouvez contacter des conseillers au 0 800 400 070 (ce numéro est accessible aux personnes sourdes et malentendantes) ou via la plateforme

[ici](#)

A la rentrée, comme tout au long de l'année *Droit au savoir* répond à vos interrogations et vous conseille dans vos démarches :

- ligne directe les mardi, mercredi et jeudi de 10h à 12h au 01 40 78 27 03

- contact@droitausavoir.asso.fr